

Alberta

REBOND

Le rebond escompté de la croissance économique de l'Alberta en 2020 s'explique surtout par la levée des contingents de production des pétroles lourds qui pesaient sur la croissance l'an dernier. Au-delà de cette année, nous nous attendons à ce que l'activité d'investissement du secteur de l'énergie, plus vigoureuse, porte l'essentiel des gains de production. Les travaux portant sur le projet de l'oléoduc de la Ligne 3 — s'ils progressent comme escompté — devraient relancer les dépenses en immobilisations du secteur privé dans le secteur pétrolier. C'est pourquoi nous nous attendons à ce que cette province finisse par effacer d'ici le milieu de 2020 (graphique), la contraction de 7,7 % de sa production réelle en 2015-2016 et à ce qu'elle mène toutes les provinces canadiennes grâce à un rythme de croissance de 2,5 % l'an prochain.

L'activité d'investissement devrait aussi reprendre hors du secteur pétrogazier. Les travaux portant sur les usines pétrochimiques devraient progresser. Les baisses de taux d'imposition des sociétés pourraient encourager certaines dépenses en immobilisations supplémentaires marginales hors du secteur de l'énergie, même si les mesures d'incitation à l'investissement du gouvernement fédéral, qui sont en vigueur depuis la fin de 2018, ne semblent pas avoir fait bouger considérablement la situation de ce point de vue. En outre, une importante société de télécommunications s'est engagée à investir 16 milliards de dollars environ dans les cinq prochaines années afin d'améliorer la rapidité et la capacité du réseau Internet albertain.

Pour les exportations, nous nous attendons à ce que la tendance soit dominée par la hausse constante de la production de pétrole brut qui porte les livraisons pétrolières externes. Devraient aussi mieux étayer la balance commerciale albertaine, les hausses de capacité dans le secteur manufacturier — dont une usine de transformation de la pomme de terre de 430 millions de dollars achevée l'an dernier.

De concert avec la croissance et les grands projets, nous prévoyons une modeste accélération de la création d'emplois et l'élargissement des influx interprovinciaux nets dans les deux prochaines années. Les marchés du travail se rapprochent du quasi-plein-emploi et la croissance démographique dégage des gains plus vigoureux, ce qui devrait donner lieu à un relèvement des dépenses des ménages après la pause des achats dans le commerce au détail et dans l'automobile en 2019. Toutefois, la croissance démographique et la hausse de l'emploi ne devraient pas se dérouler au rythme qu'elles ont connu en 2010-2014, à l'époque où elles avaient progressé respectivement de 2,3 % et de 2,1 %.

L'amélioration des marchés du travail et la croissance de la population devraient avoir pour effet de hausser les ventes de logements en 2020-2021, en plus d'encourager la construction de logements neufs. Or, comme dans d'autres provinces qui produisent, en chiffres nets, plus de pétrole qu'elles n'en consomment, les grands marchés albertaines restent enlisés dans un excédent de logements non absorbés, construits depuis la dernière correction des cours des produits de base, ce qui devrait empêcher cette province d'atteindre un point durable dans l'équilibre entre l'offre et la demande, en plus de nuire à la stabilité des ventes et à la valorisation des prix des logements dans les deux prochaines années.

Comme on s'y attendait généralement, le gouvernement de l'Alberta a publié, dans son budget d'octobre 2019, un plan pour atteindre, d'ici l'EF 2023, un équilibre budgétaire arrimé à l'austérité des dépenses. Malgré la plus forte contraction des dépenses, de 2,3 %, comptabilisée pour l'EF 2021, les projets devraient continuer de connaître, comme nous l'avons évoqué ci-dessus, une croissance assez forte dans l'année civile 2020. À notre avis, le parcours budgétaire tracé est plausible et constitue une bonne nouvelle dans la mesure où il se traduit par des finances publiques durables à plus long terme. Pourtant, la trajectoire à suivre pour revenir en territoire positif sera ponctuée de défis, puisque les rythmes de l'inflation et de la croissance de la population escomptés sur l'horizon prévisionnel donneront en fait lieu à des baisses de dépenses réelles.

RENSEIGNEMENTS

Marc Desormeaux, économiste, Provinces

416.866.4733

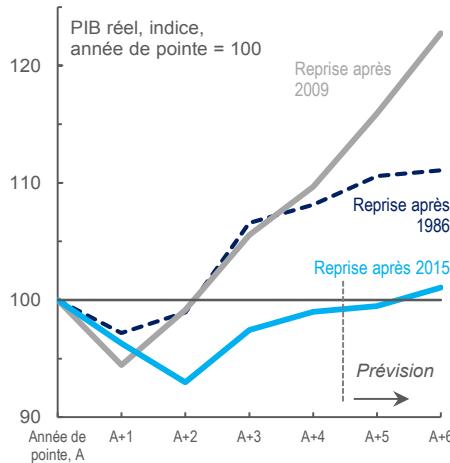
Études économiques de la Banque Scotia

marc.desormeaux@scotiabank.com

Perspectives économiques				
	évolution annuelle en %, sauf indication contraire			
	18	19e	20p	21p
PIB réel	1,6	0,5	1,6	2,5
PIB nominal	3,8	2,0	3,3	5,2
Emplois	1,9	0,5	1,0	1,2
Taux de chômage en %	6,6	6,9	7,0	6,9
Mises en chantier de logements en milliers	26	27	30	31

Situation budgétaire			
% du PIB nominal*			
	EF 19	EF 20	EF 21
Équilibre budgétaire	-1,9	-2,5	-1,6
Dette nette	8,0	10,4	12,0

Reprise plus généralisée en Alberta



*Prévisions du PIB nominal : Études économiques de la Banque Scotia.

Sources du graphique et des tableaux : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, SCHL et Conseil du trésor et ministère des Finances de l'Alberta.

Tableau des prévisions provinciales : synthèse

	(variation annuelle en %, sauf indication contraire)										
PIB réel	CA	NL	PE	NS	NB	QC	ON	MB	SK	AB	BC
2010-18	2,2	0,5	2,0	0,9	0,6	1,7	2,2	2,2	2,5	2,8	2,8
2018	2,0	-3,5	2,6	1,5	0,8	2,5	2,2	1,3	1,3	1,6	2,6
2019e	1,6	2,1	2,7	1,7	0,6	2,5	1,7	1,3	1,0	0,5	2,1
2020p	1,5	1,1	2,0	1,3	0,7	1,8	1,5	1,1	1,2	1,6	2,1
2021p	2,0	0,5	2,0	1,3	0,7	1,7	1,8	1,4	1,6	2,5	2,4
PIB nominal											
2010-18	3,9	3,2	3,9	2,7	2,8	3,7	4,1	4,0	3,3	3,8	4,5
2018	3,9	1,7	4,2	3,3	3,2	4,8	3,7	2,2	1,4	3,8	4,5
2019e	3,2	3,6	4,6	3,4	2,2	4,1	3,3	3,0	2,6	2,0	4,2
2020p	3,3	3,0	3,9	3,2	2,3	3,5	3,2	3,0	2,9	3,3	4,4
2021p	4,2	3,0	4,0	3,1	2,1	3,6	4,0	3,2	4,1	5,2	5,1
Emploi											
2010-18	1,2	0,5	1,2	0,2	-0,2	1,1	1,3	0,8	0,9	1,5	1,4
2018	1,3	0,5	3,0	1,5	0,3	0,9	1,6	0,6	0,4	1,9	1,1
2019e	2,1	0,6	2,7	2,2	0,8	1,8	2,9	0,9	1,8	0,5	2,6
2020p	0,9	-0,1	0,8	0,3	0,2	0,9	1,2	0,6	0,7	1,0	1,3
2021p	1,0	0,0	0,6	0,1	0,2	0,8	1,0	0,6	0,6	1,2	1,3
Taux de chômage (%)											
2010-18	7,0	13,3	10,8	8,8	9,3	7,4	7,3	5,5	5,2	6,1	6,4
2018	5,8	13,8	9,4	7,6	8,0	5,5	5,6	6,0	6,1	6,6	4,7
2019e	5,7	11,9	8,8	7,2	8,0	5,1	5,6	5,3	5,4	6,9	4,7
2020p	5,8	12,0	8,8	7,2	8,0	5,2	5,7	5,4	5,4	7,0	4,9
2021p	5,8	11,8	9,0	7,3	7,9	5,3	5,7	5,5	5,4	6,9	5,0
Mises en chantier de logements (en milliers d'unités)											
2010-18	200	2,4	0,8	4,1	2,7	44	70	6,5	6,4	31	33
2018	213	1,1	1,1	4,8	2,3	47	79	7,4	3,6	26	41
2019e	209	0,9	1,3	4,7	2,9	48	69	7,0	2,4	27	45
2020p	205	1,2	1,1	4,3	2,4	46	75	6,0	3,3	30	37
2021p	203	1,1	1,0	4,2	2,4	44	77	5,9	3,7	31	33
Ventes de véhicules automobiles (en milliers d'unités)											
2010-18	1 847	33	7	52	42	439	725	56	54	241	197
2018	1 983	28	8	51	38	449	853	67	47	226	217
2019e	1 922	31	9	51	40	442	820	57	48	218	207
2020p	1 915	28	8	50	40	430	815	52	49	227	213
2021p	1 915	25	8	50	40	430	815	50	50	232	218
Soldes budgétaires, exercice terminé le 31 mars (en M\$ CA)											
2019	-14 000	-552	57	120	73	4 803	-7 435	-163	-268	-6 711	1 535
2020p*	-26 600	-944	1	37	88	1 400	-9 023	-350	37	-8 704	148
2021p	-28 100	-796	7	52	33	100	-6 800	-234	49	-5 883	291

* Le solde budgétaire de T.-N.-L. en 2020 ne tient pas compte d'une hausse ponctuelle des revenus découlant de l'incidence de l'Accord atlantique. Sources : Études économiques de la Banque Scotia, Statistique Canada, SCHL et Document budgétaires. Chiffres du solde du budget du Québec après les transferts du Fonds des générations.

Le présent rapport a été préparé par Études économiques Scotia à l'intention des clients de la Banque Scotia. Les opinions, estimations et prévisions qui y sont reproduites sont les nôtres en date des présentes et peuvent être modifiées sans préavis. Les renseignements et opinions que renferme ce rapport sont compilés ou établis à partir de sources jugées fiables; toutefois, nous ne déclarons ni ne garantissons pas, explicitement ou implicitement, qu'ils sont exacts ou complets. La Banque Scotia ainsi que ses dirigeants, administrateurs, partenaires, employés ou sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité, de quelque nature que ce soit, en cas de perte directe ou consécutrice découlant de la consultation de ce rapport ou de son contenu.

Ces rapports vous sont adressés à titre d'information exclusivement. Le présent rapport ne constitue pas et ne se veut pas une offre de vente ni une invitation à offrir d'acheter des instruments financiers; il ne doit pas non plus être réputé constituer une opinion quant à savoir si vous devriez effectuer un swap ou participer à une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. L'information reproduite dans ce rapport n'est pas destinée à constituer et ne constitue pas une recommandation de swap ou de stratégie de négociation comportant un swap au sens du Règlement 23.434 de la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis et de l'Appendice A de ce règlement. Ce document n'est pas destiné à être adapté à vos besoins individuels ou à votre profil personnel et ne doit pas être considéré comme un « appel à agir » ou une suggestion vous incitant à conclure un swap ou une stratégie de négociation comportant un swap ou toute autre transaction. La Banque Scotia peut participer à des transactions selon des modalités qui ne concordent pas avec les avis exprimés dans ce rapport et peut détenir ou être en train de prendre ou de céder des positions visées dans ce rapport.

La Banque Scotia et ses sociétés affiliées ainsi que tous leurs dirigeants, administrateurs et employés peuvent périodiquement prendre des positions sur des monnaies, intervenir à titre de chefs de file, de coches de file ou de preneurs fermes d'un appel public à l'épargne ou agir à titre de mandants ou de placeurs pour des valeurs mobilières ou des produits dérivés, négocier ces valeurs et produits dérivés, en faire l'acquisition, ou agir à titre de teneurs de marché ou de conseillers, de courtiers, de banques d'affaires et/ou de maisons de courtage pour ces valeurs et produits dérivés. La Banque Scotia peut toucher une rémunération dans le cadre de ces interventions. Tous les produits et services de la Banque Scotia sont soumis aux conditions des ententes applicables et des règlements locaux. Les dirigeants, administrateurs et employés de la Banque Scotia et de ses sociétés affiliées peuvent siéger au conseil d'administration de sociétés.

Il se peut que les valeurs mobilières visées dans ce rapport ne conviennent pas à tous les investisseurs. La Banque Scotia recommande aux investisseurs d'évaluer indépendamment les émetteurs et les valeurs mobilières visés dans ce rapport et de faire appel à tous les conseillers qu'ils jugent nécessaire de consulter avant de faire des placements.

Le présent rapport et l'ensemble des renseignements, des opinions et des conclusions qu'il renferme sont protégés par des droits d'auteur. Il est interdit de les reproduire sans que la Banque Scotia donne d'abord expressément son accord par écrit.

^{MD} Marque déposée de La Banque de Nouvelle-Écosse.

La Banque Scotia, de pair avec l'appellation « Services bancaires et marchés mondiaux », est une dénomination commerciale désignant les activités mondiales exercées dans le secteur des services bancaires aux sociétés, des services bancaires de placement et des marchés financiers par La Banque de Nouvelle-Écosse et certaines de ses sociétés affiliées dans les pays où elles sont présentes, dont Scotiabanc Inc., Citadel Hill Advisors L.L.C., The Bank of Nova Scotia Trust Company of New York, Scotiabank Europe plc, Scotiabank (Ireland) Limited, Scotiabank Inverlat S.A., Institución de Banca Múltiple, Scotia Inverlat Casa de Bolsa S.A. de C.V., Scotia Inverlat Derivados S.A. de C.V., lesquelles sont toutes des membres du groupe de la Banque Scotia et des usagers autorisés de la marque Banque Scotia. La Banque de Nouvelle-Écosse est constituée au Canada sous le régime de la responsabilité limitée et ses activités sont autorisées et réglementées par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Au Royaume-Uni, les activités de La Banque de Nouvelle-Écosse sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et assujetties à la réglementation de la Financial Conduct Authority et à la réglementation limitée de la Prudential Regulation Authority. Nous pouvons fournir sur demande les détails du périmètre de l'application, à La Banque de Nouvelle-Écosse, de la réglementation de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni. Les activités de Scotiabank Europe plc sont autorisées par la Prudential Regulation Authority et réglementées par la Financial Conduct Authority et la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni.

Les activités de Scotiabank Inverlat, S.A., de Scotia Inverlat Casa de Bolsa, S.A. de C.V. et de Scotia Derivados, S.A. de C.V. sont toutes autorisées et réglementées par les autorités financières du Mexique.

Les produits et les services ne sont pas tous offerts dans toutes les administrations. Les services décrits sont offerts dans les administrations dont les lois le permettent.